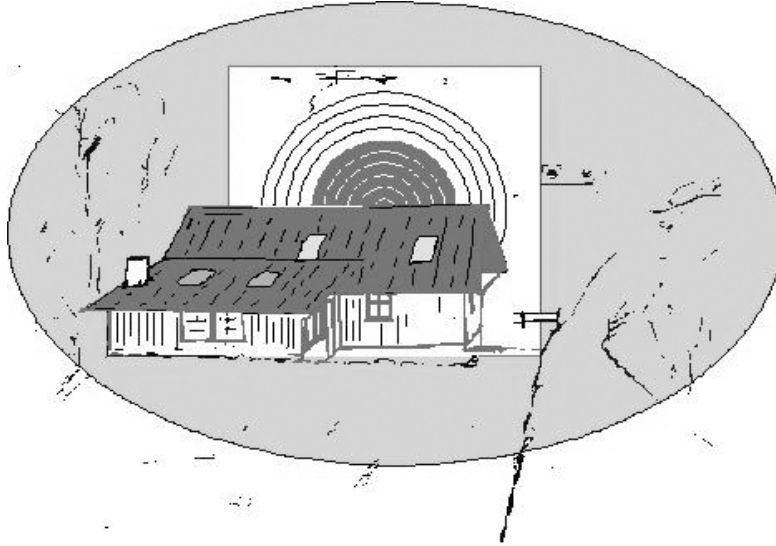


27^{EME} TIR DU BURON



ESSERTINES-SUR-YVERDON

20, 21, 22 et 23 août 2020

Plan de tir 300 m

Concours des sociétés CSOC

Jeudi	20 août	18h00 - 20h00
Vendredi	21 août	15h00 - 20h00
Samedi	22 août	09h00 - 12h00
Dimanche	23 août	09h00 - 12h00

Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs

Buvette
Petite restauration – Boissons

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

www.tirduburon.ch

Société organisatrice « Les Mousquetaires du Buron »

Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation :	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licence :	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions :	Bernard Perret Route de Nonfoux 16 1417 Essertines-sur-Yverdon 079 568 40 51 www.tirduburon.ch info@tirduburon.ch
Paiement :	Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance ou au bureau le jour du tir. CCP : 17-780474-5 IBAN : CH21 0900 0000 1778 0474 5
Finance de groupe :	Elle est fixée à CHF 40.00 Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes.
Livret de tir :	Obligatoire : CHF 7.00 , délivré sur place.
Taxes FST & SVC	Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les frais administratifs liés à la manifestation.
Paiement du livret :	Le livret ne sera délivré au tireur que si le montant de celui-ci et la finance de groupe ont été acquittés.
Distinction/CC	Une seule carte sera délivrée par tireur. Valeur CHF 12.- ou CHF 15.- si réussie LAVAUX et BURON
Positions :	Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc. Fusil standard et mousqueton, couché bras franc. Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui. Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
Catégorie d'armes :	Cat. A: Armes standard et armes libres Cat. D: FA 57/03 Cat. E: FA 90 / MQ / FA 57/02
Catégorie groupes :	Cat. A: Toutes les armes. Cat. D/E: Toutes les armes d'ordonnance.
Munition :	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutations :	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Dérangements :	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception de ruptures de matériel liés aux installations de tir.
Réclamations :	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Règlement 1.31.00 du 28.08.2001)

Cible**EXERCICE****Arme**

Toutes les armes

Cible

Cible A à 10 points

Nombre de coups

5, coup par coup (nombre de passes illimitées)

Position

Libre

Prix de la passe**CHF 6.-** munition comprise**Cible****LAVAUX - GROUPE****Arme**

Toutes les armes

Cible

Cible A à 10 points

Nombre de coups

8, 4 coups par coup + 4 coups en série

Position

Selon règlement FST

Nombre de tireurs

5 ou 6 tireurs par groupe

Prix de la passe**CHF 18.-** munition comprise**Distinction**

	A	D	E
E/S	72	67	65
U21/V	70	65	63
U17/SV	69	64	62

Classement

A l'addition des 5 meilleurs résultats, appui par le 6^{ème} puis par les résultats de l'ensemble du groupe.

Répartition

100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes.

Deux classements : armes de sport et armes d'ordonnance.

Valeur du 1^{er} prix Cat. A : minimum **CHF.120.-** au 1^{er} groupe.

Il faut au moins 5 groupes en compétition, sinon

les finances de groupes seront remboursées (pas de classement)

Cat. D/E : minimum **CHF. 200.-** au 1^{er} groupe classé

Cible**BURON - INDIVIDUEL****Arme**

Toutes les armes

Cible

Cible A à 100 points

Nombre de coups

5, coup par coup

Position

Selon règlement FST

Prix de la passe**CHF 18.-** munition comprise**Distinction**

	A	D	E
E/S:	440	415	405
U21/V :	430	410	395
U17/SV :	420	405	390

Classement :

Individuel séparé en 3 catégories A/D/E au total des points, puis l'âge le plus élevé. Prix au trois premiers classés :

1^{er} : CHF 50.- * 2^{ème} : CHF 30.- * 3^{ème} : CHF 20.-

Cible **MOUSQUETAIRES - REPARTITION**

Arme	Toutes les armes
Cible	Cible A à 10 points
Nombre de coups	6, coup par coup
Position	Selon règlement FST
Prix de la passe	CHF 20.- munition comprise
Distinction	Aucune

Barème :

Points	Cat A	Cat D	Cat E
60	100.-	100.-	100.-
59	50.-	50.-	70.-
58	30.-	40.-	50.-
57	20.-	30.-	40.-
56	10.-	20.-	30.-
55	8.-	15.-	25.-
54	5.-	10.-	20.-
53		5.-	15.-
52			8.-
51			5.-

Répartition :

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Classement « Roi du tir » catégorie A/D/E

1 Roi par catégorie (A, D et E), à l'addition du total des passes « **LAVAUX - GROUPE** » et « **MOUSQUETAIRES - REPARTITION** » et le 10% de la passe « **BURON-INDIVIDUEL** », appui par la passe groupe, puis par l'âge le plus élevé.

1^{er} : CHF 100.- * 2^{ème} : CHF 60.- * 3^{ème} : CHF 40.-

Société Vaudoise des Carabiniers

Approbation du plan de tir : le 03 mai 2020

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquier